

# Pratique des pactes statutaires et extra-statutaires

PACTES

06/02/2026 à Rennes

23/02/2026 à Bordeaux

## Objectifs

Bien connaître les évolutions législatives et jurisprudentielles relatives à la pratique des statuts et pacte extra-statutaires.

Analyser l'utilité des dispositifs et savoir les proposer aux clients.

Affiner la rédaction des clauses dans une logique d'optimisation

### Public Visé



Avocats, assistants juridiques, en conseil et/ou contentieux.

Bonnes connaissances en droit des sociétés et en droit des obligations

## Objectifs pédagogiques

Présentation et échange oral avec l'assemblée.

Formateur : M. Thierry Favario, maître de conférences, université Jean Moulin Lyon 3, Un support recensant les différentes décisions importantes est remis aux participants.

Sont également soumis des types de clause.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Le support consiste en un recueil des principales dispositions légales et des décisions étudiées.

Projection d'un powerpoint.

## Parcours pédagogique

### 0. INTRODUCTION

#### 0.1. Qualification

### 1. NOTIONS ELEMENTAIRES

#### 1.1. L'OBJET SOCIAL

#### 1.2. LES CLAUSES DE DUREE

#### 1.3. LES CLAUSES D'EXECUTION

➤ La clause pénale

#### 1.4. LES LITIGES

➤ La clause de conciliation

➤ La clause compromissoire

➤ Les clauses de deadlock

➤ Les autres clauses

### 2. NOTIONS COMPLEMENTAIRES

#### 2.1. LES CLAUSES « PERSONNELLES »

##### 2.1.1. L'« EXECUTIF » ET ASSOCIE

➤ Le salarié et associé

• Les obligations fiduciaires

• La « sortie » du salarié et associé

➤ Le dirigeant et associé

• Les obligations fiduciaires

• La « sortie » du dirigeant et associé

##### 2.1.2. L'ASSOCIE « INVESTISSEUR »

➤ Les droits politiques

➤ Les obligations fiduciaires

#### 2.2. LES CLAUSES « INSTITUTIONNELLES »

##### 2.2.1. LES CLAUSES SUR LE CAPITAL SOCIAL

➤ Les clauses de sortie

##### 2.2.2. LES CLAUSES SUR LA GOUVERNANCE SOCIALE

➤ Clauses relatives à la direction

➤ Clause limitative de pouvoir

## Qualification Intervenant(e)(s)

Thierry Favario, Maître de conférences, Aix-Marseille université / Me Benoît RAYNAUD

Correspondant Formation

JCC Partenaires - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 1175348147513032001

(Avocat spécialiste en Droit des sociétés cabinet JAC Clermont-Ferrand)

## Méthodes et modalités d'évaluation

Un questionnaire pré formation et un questionnaire post formation sont mis en place pour valider les acquis des apprenants

## Modalités d'accessibilité handicap

Accueillir les personnes handicapées en formation sans discrimination ; Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées, pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours.

Art. D5211-2 et suivants du Code du Travail. Contact : Aurélia Séroussi 01.45.63.76.07 / a.benshlush@jccp-fr.com

### Durée

**7.00** Heures  
**1** Jour

### Effectif

De 1 à 18 Personnes

### Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **400.00 € HT**  
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

AURELIA BEN SHLUSH  
JURISTE COORDINATRICE RESEAU

Mail : a.benshlush@jccp-fr.com